# EFFACEMENT DU SEUIL DE FORGENEUVE SUR LA COMMUNE DE ROUSSINES (16)



Suite à l'acquisition de 8 ha en bordure de la Tardoire dans les années 1980 sur les communes de Roussines (16) et Busserolles (24) la FDAAPPMA 16 a également acheté le seuil et récupéré le droit d'eau du seuil de Forgeneuve.

Il entrave le cours d'eau et créé un frein aux écoulements et aux sédiments sur cette portion. En 2015 la Fédération engage une étude sur la faisabilité de l'effacement de seuil.

Les travaux effectués doivent permettre de restaurer les habitats aquatiques, de favoriser la migration des espèces piscicoles locales et de recréer un parcours de pêche de la truite sur les parcelles appartenant à la Fédération grâce à l'effacement du seuil jusqu'à son fond.



Maître d'ouvrage : Fédération de pêche de la Charente (16).

Période de réalisation et durée des travaux : 5 jours, octobre 2017.

### Présentation des objectifs précis des travaux effectués :

Effacement du seuil qui était un obstacle à la continuité écologique de la Tardoire pour :

- Reconquérir des habitats aquatiques.
- Favoriser la migration d'espèces piscicoles locales.
- Recréer un parcours de pêche de la truite sur les parcelles de la FDAAPMA.

Intervention	Coût
Maîtrise d'œuvre par le bureau d'étude	8 000 €
Travaux – piste d'accès	1 000 €
Travaux – effacement du seuil	10 000 €

Coût total: 19 000 € TTC.

Financement : 100% Agence de l'Eau Adour-Garonne (appel à projet d'effacement d'ouvrage).

# Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

- Effacement du seuil par la création d'une brèche permettant de retrouver un écoulement naturel.
- Réaménagement du lit mineur avec des blocs de granite issus de la brèche.
- Création d'un sentier longeant la Tardoire pour valoriser le site.











### Etat des lieux avant / après :

<u>Avant</u>: le seuil constituait un obstacle au passage des poissons (truites fario et autres espèces locales). Les sédiments étaient stockés par le seuil.

<u>Après</u>: le seuil a été retiré. Le lit mineur a été réaménagé. Le bénéfice sur les espèces piscicoles n'a pas encore été prouvé mais il peut être supposé. La restauration effectuée semble durable et a résisté aux hautes eaux. Les sables auparavant stockés ont été transportés avec les crues sur la Tardoire pour laisser la place aux graviers et galets, constituants initialement le fond du lit. La hauteur d'eau est plus faible et la Tardoire a été resserrée sur la portion travaillée. La dynamique du cours d'eau est plus forte et en accord avec ce qui s'observe en amont de la zone restaurée. Le sentier permet un accès piéton à la rivière sur un linéaire de plus d'un kilomètre. Il est particulièrement utile aux pêcheurs.

### Informations sur les aspects administratifs:

L'opération a été réalisée dans le cadre de l'appel à projet continuité écologique et effacement d'ouvrage de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

## Présentation des impacts observés :

Le fond du lit ne se sédimente plus grâce au dynamisme retrouvé du cours d'eau, les frayères redeviennent fonctionnelles. Pour autant, le contrôle visuel effectué à ce jour sur l'installation ne permet pas de confirmer l'essor des truites-fario à la hauteur de l'effacement du seuil. Il reste malgré tout possible. Le sentier est emprunté par les pêcheurs et les promeneurs. Il est d'une grande utilité.

### Suivi mis en place:

Un suivi visuel est réalisé. Le fond naturel du lit est visible.

#### Commentaires:

Un suivi à la pêche électrique n'est pas encore fait mais permettrait un suivi scientifique de l'évolution des populations de truites-fario sur les parcelles.

#### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Responsable du projet : Valentin HORTOLAN – 05 45 69 33 91 - <a href="mailto:contact@peche16.com">contact@peche16.com</a>
60 rue de Bourlion 16160 GOND-PONTOUVRE.









